

“Nos origines, nos destinées”

PAR

Me Dominique Godbout

“A qui veut régénérer une Société en décadence, on prescrit avec raison de la ramener à ses origines.”

LEON XIII, Rerum Novarum

<http://www.liberius.net>

**Imprimerie La Sarre Eng., J.-René Langellier, éditeur,
La Sarre, Province de Québec, Canada.**

Consacrant la mission que nos pères ont eue et que nous avons toujours de rémandre, chacun de nous et où que nous soyons, la Foi catholique, apostolique et romaine en Amérique et de par le monde, le pape St-Pie X nous a donné comme St-Patron, en 1908, Saint-Jean Baptiste, en vertu du décret suivant: "Par notre Autorité Suprême, nous proclamons Saint-Jean-Baptiste, patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant ceux qui sont au Canada que ceux qui vivent sur une terre étrangère. — "Comme Saint Jean-Baptiste, soyons des précurseurs et rendons témoignage au Christ comme nos pères l'ont fait. —

La Devise des Canadiens Français étant

"JE ME SOUVIENS",

puisse cette allocution

vous aider à vous souvenir de

"NOS ORIGINES ET DE NOS DESTINEES"



“Le premier fondement du bonheur d'un Etat est l'établissement du règne de Dieu”.

Richelieu, Testament politique

“Nos origines, nos destinées”¹

PAR

Me Dominique Godbout, B.A. LL.L.

“La conversion d'un infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume”.

Champlain, fondateur de Québec, tiré de son livre “Les voyages de la Nouvelle-France occidentale dite Canada.”

1—Allocution prononcée en substance, à La Sarre sur les ondes de la station radiophonique C.K.L.S., lors de la célébration de notre Fête Nationale du 24 juin 1962.

A Monsieur le Marquis de la Franquerie, qui m'a appris à aimer de tout mon coeur la vieille France, et à mes chers parents qui m'ont élevé si chrétiennement en la Nouvelle-France, je dédie cette allocution.

Dominique Godbout

Tous les hommes ayant droit à la vérité par dessus tout, l'auteur ne se réserve aucun droit ni sur celle-ci, ni sur la présente publication.

CANADA 1962

Message de Monsieur

le Marquis de la Franquerie

A MONSIEUR DOMINIQUE GODBOUT

Bien cher Monsieur,

C'est avec joie que je réponds à votre demande d'ajouter un court "Message" à votre excellente étude "Nos Origines, nos Destinées". Je reprendrai simplement quelques unes des idées que j'ai développées, il y a quelques années, au cours des conférences que j'ai faites en la chère Nouvelle-France à laquelle je demeure si attaché.

La Volonté Divine, toute la Volonté Divine, rien que la Volonté Divine, en tout, pour tout, partout: telle est la seule réalité vivante et salutaire pour les peuples comme pour les individus. Seule importe la recherche de cette Volonté Divine — qu'elle plaise ou non — afin de travailler à la réalisation du plan divin sur le monde. La seule politique vraie et efficace des Gouvernements doit donc tendre à assurer le Règne de Dieu sur la terre — dans leur domaine propre — afin que les âmes, vivant dans une atmosphère et sous des lois chrétiennes, puissent plus facilement assurer leur salut éternel en vue duquel elles ont été créées. Tel a toujours été le but des Rois de France, de Clovis à Louis XVI: étendre le règne de Dieu.

C'est ce qui ressort excellemment de votre étude.

Pourquoi le monde agonise-t-il aujourd'hui? Parce qu'ayant suscité les schismes, les hérésies, les sociétés secrètes, le libéralisme et le marxisme et étant parvenu à s'infiltrer jusque dans les rangs catholiques par un "pro-

gressisme" insinuant et perfide (plus pervers et dangereux que l'hérésie franchement déclarée car il sape la légitimité de toutes les autorités les plus sacrées), Lucifer a réussi à abattre le Trône du Fils Aîné de l'Eglise et les Monarchies Catholiques et à faire proclamer par le monde les prétendus "droits de l'Homme", qui ne sont en réalité que la négation formelle des Droits de Dieu. Il a établi ainsi son joug tyrannique sur le genre humain et l'a amené à rejeter le Créateur de toutes les institutions et de toutes les lois: les âmes sont vides de Dieu. Satan est roi. Dans sa haine de Dieu, il nourrit implacablement l'assassinat des âmes et la destruction de la création tout entière. Sur ce dernier point, les découvertes modernes, notamment concernant l'atôme, servant ses desseins infernaux.

Humainement tout est perdu, mais Notre Seigneur a promis que les portes de l'Enfer ne prévaudraient pas: Dieu est acculé au miracle pour sauver Son Oeuvre. Notre Foi nous donne donc la certitude que le Ciel va intervenir, au moment même où l'Enfer et ses suppôts se croiront définitivement vainqueurs.

La crise ultime est commencée; elle ne peut plus être ni évitée ni arrêtée; imminente dans sa phase la plus cruciale, elle est nécessaire, hélas, pour châtier la révolte de l'Homme contre son Créateur et pour que la Toute Puissance Divine se manifeste dans son incomparable splendeur: "JE LE FERAI SEUL — a dit Notre Seigneur — et personne ne pourra dire: c'est moi qui l'ai fait".(1)

Dieu va briser les chaînes infernales qui asservissent le monde et rétablir chacun et toutes choses à la place et dans l'ordre voulus par Sa Divine Providence. Et comme "les dons de Dieu sont sans repentance" et qu'Il a choisi le Royaume des lys comme "l'exécuteur spécial de Ses divines volontés" (2), à la tête du monde la France va reprendre sa Mission providentielle de Protectrice de l'Eglise, et le Canada Français, tout naturellement associé à la Mission spirituelle de sa Mère Patrie d'origine, contribuera puissamment à la conversion des Amériques. Rentré en grâce auprès de Dieu, le monde va recouvrer la paix dans et par l'Unité Spirituelle préparés par le prochain Concile Oecuménique: Unus Pastor, unum ovile.

1—"Vie de la Vénérable Mère Marie de Sales Chappuis", par les Religieuses de la Visitation, page 258.

2—Lettre du Pape Grégoire IX à Saint Louis, Roi de France.

Satan va être enchaîné pour une longue période, la Sainte Eglise purifiée et triomphante et le règne de Dieu effectif sur Sa Création. Jamais le monde n'aura connu ni ne connaîtra pareille splendeur.

Marquis de la Franquerie,

Château de Canteloup,
par la Tresne (Gironde)
FRANCE, le 1 Aout 1962

Camérier Secret de Leurs Saintetés, les Papes Pie XII et Jean XXIII, Membre des Académies Pontificales de l'Immaculée Conception et du Panthéon et des Beaux Arts (1)

1—Monsieur le Marquis de la Franquerie est l'auteur des ouvrages suivants: LA VIERGE MARIE DANS L'HISTOIRE DE FRANCE (Ouvrage couronné par l'Académie Française) LA MISSION DIVINE DE LA FRANCE, LA CONSECRATION DE LA FRANCE A SAINT MICHEL, SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE, LA CONSECRATION DE LA FRANCE ET LE DRAPEAU DU SACRE-COEUR, etc.

NOTE DE L'AUTEUR:

Monsieur le Marquis, dans sa très grande bonté et sa très grande foi, a bien voulu nous ajouter: "Le "Message" que, par vous, j'adresse à la chère Nouvelle France est avant tout un message d'espoir . . . de certitude radieuse. La situation mondiale est si tragique et si immédiatement cruciale que j'ai cru utile de redire une fois de plus mon inébranlable CERTITUDE quant à la Mission Divine de la France et à la Mission Divine du Canada. Nous touchons maintenant du doigt à leur réalisation plénière au triomphe du Sacré-Coeur et du Coeur Immaculé de Marie. à l'illumination des âmes et des coeurs, des intelligences par le Saint Esprit . . . Le Saint Pape et le Grand Roi, la réalisation du "Sint Unum" sont si près . . ." (Monsieur le Marquis fait allusion, sans doute ici, aux prophéties dites "des derniers temps", lesquelles ont prévu et prévoient: l'indifférence religieuse généralisée, l'apostasie des individus et des Etats, des bouleversements politiques tels que ceux dont nous sommes actuellement les témoins, une grande crise économique, des guerres civiles et une autre grande guerre mondiale devant éclater "du jour au lendemain" et qui "ne sera pas une guerre de religion, mais tous ceux qui croiront en Jésus-Christ y feront cause commune", l'intervention providentielle d'un des descendants en ligne directe du roi Saint Louis, lequel rétablira l'ordre divin sur la terre en même temps qu'un fléau instantané et terrible devant durer trois jours et trois nuits, purifiera la terre des impies et des ennemis du Christ. Montera ensuite sur le trône de Saint Pierre un saint Pape, d'origine française. Celui-ci "posera sur la tête du grand Roi la couronne impériale, et unis ensemble, ils réformeront l'Eglise du Christ et la ramèneront à l'état de l'ancienne pauvreté évangélique". Le monde connaîtra alors une ère de paix et de civilisation extraordinaires, grâce au règne universel du Saint-Esprit.)

AU NOM de la Nouvelle-France et de tous ceux qui sont venus en mission au Canada il y a trois cents ans, Monsieur le Marquis, nous sommes très profondément et très chaleureusement reconnaissant pour ce message "spirituel" si digne de la grandeur d'âme de la vieille France, et nous vous assurons que, entés au même arbre de vie, frères d'un même sang et d'un même Esprit, fils toujours fidèles, nous tendrons toujours les bras, dans cet idéal enthousiasmant de foi, d'amour et de perfection chrétienne, à la France, notre mère patrie bien-aimée.

“La beauté du corps n’a qu’un jour et passe comme la fleur des champs. On a beau faire elle ne revient point. Ayons donc surtout souci de la beauté de l’âme, fleur immortelle qui ne se fane jamais.”

St. Louis, Roi de France

“Nos origines, nos destinées”

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

“Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés. Nous avons apporté d'outremer nos prières et nos chansons, elle sont toujours les mêmes. Nous avons apporté dans notre poitrine le coeur des hommes de notre pays, vaillant et vif, aussi prompt à la pitié qu'au rire, le coeur le plus humain de tous les coeurs humains: il n'a pas changé. Nous avons marqué un plan de continent nouveau, de Gaspé à Montréal, de Saint Jean d'Iberville à l'Ungava, en disant: ici toutes les choses que nous avons apportées avec nous, notre culte, notre langue, nos vertus et jusqu'à nos faiblesses deviennent des choses sacrées, intangibles et qui devront demeurer jusqu'à la fin”... “De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris clairement que ce devoir-là, persister.... nous maintenir... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise: Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage.” (1)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Ces paroles, ces voix célèbres de Louis Hémon, tirées de son livre *Maria Chapdelaine*, ne sont-elles pas fort à propos en ce jour et n'éveillent-elles pas en nous, comme pour Maria, l'âme de tout notre passé. — Par elles les mots de notre devise nationale “Je me souviens” n'évoquent-ils pas profondément, au delà du temps et de l'espace, l'esprit de nos ancêtres. —

La Fête de la Saint-Jean-Baptiste, Mesdames et Messieurs, c'est avant tout la fête du souvenir... souvenir de nos origines, souvenir de nos destinées. Se souvenir de nos origines, c'est reconnaître l'esprit qui a animé nos

ancêtres. Se souvenir de nos destinées, c'est être fidèle à ce même esprit en continuant à remplir la mission qui leur avait été confiée. Cet esprit, Mesdames et Messieurs qui a animé nos ancêtres, c'est l'esprit de foi. Pour nous en convaincre, il suffit de parcourir, comme dans un pèlerinage, les principales stations qui ont marqué la montée de la patrie.

Le premier geste de Cartier à Gaspé, en ce jour à jamais mémorable du 24 Juillet 1534, fut d'élever une croix, ornée de trois fleurs de lis. Mais voici le récit qu'il nous fait lui-même de l'événement. "Le 24ème jour dudit mois nous fîmes faire une croix de trente pieds de haut, qui fut faite devant plusieurs d'eux (les sauvages), sur la pointe de l'entrée dudit havre; sous le croissillon de laquelle nous mîmes un écusson en bosses, à trois fleurs de lys, et, dessus un écriteau en bois, où il y avait: Vive le roi de France. Et nous plantâmes cette croix sur ladite pointe devant eux, lesquels la regardaient faire et planter. Et après qu'elle fut élevée en l'air, nous nous mîmes tous à genoux, les mains jointes, en adorant la croix devant eux; et leur fîmes signe, regardant et leur montrant le ciel, que par elle était notre rédemption." (1)

En 1535, lors de son second voyage, Cartier prêchait aux habitants de Stadtaconé, à l'aide de deux interprètes indigènes, que le prétendu dieu qu'ils invoquaient n'était qu'un "mauvais esprit qui les abusait" et que c'était en Jésus-Christ qu'il fallait croire. (2)

Champlain continuera dans cette sainte voie évangélique en 1603, lors de son premier voyage, lorsqu'il enseignera aux sauvages l'existence de la Sainte Trinité, "une Trinité en laquelle il n'y a point de plus tôt ou d'après, rien de plus grand ni de plus petit", comme il s'exprimait alors. (3) La Préface de la relation de ce voyage nous apprend que, et je cite: "C'est charitablement tout pour l'amour de Dieu" qu'il quitta la vie sédentaire, mesquine

1—Voyages de Jacques Cartier au Canada en 1534, éd. Michelant, pp. 56-57 (Paris, Tross, 1865). Histoire du Canada par les PP. Paul Emile Farley et Gustave Lamarche, C.S.V., p. 27, Librairie des Clercs St. Viateur, 5199, rue St. Dominique, Montréal, 1937.

2—"Bref récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 et 1536 par le capitaine Jacques Cartier," éd. d'Avezac, pp. 29-30 (Paris). Tross, 1863).

3—CHAMPLAIN, Oeuvres, ed. Laverdière, t. 11, pp. 11-17 (Québec), Desbarats, 1870). Cité par M. Georges Goyau, dans "Les Origines Religieuses du Canada", éd. Spes, Paris, 1934, p. 51.

de beaucoup de ses compatriotes. (1) Il viendra donc, fort de cet esprit de foi, sur son navire portant le nom providentiel de "Don de Dieu", fonder Québec en 1608. Celui que l'on reconnaît aujourd'hui, à juste titre, comme le Père de la Nouvelle-France atteste solennellement à la Révérende, au tout début de son deuxième ouvrage publié en 1613: "J'ai toujours eu le désir de faire fleurir dans la Nouvelle-France le lis avec l'unique religion catholique, apostolique et romaine". (2) Il demande donc au roi de bonnes familles de paysans chrétiens qui apprendront aux sauvages à cultiver leurs terres et leur âme par l'exemple. (3) Louis Hébert, avec qui presque tous les Canadiens-Français sont apparentés, fut le premier colon à répondre à cet appel. (4) Et voici ce que Louis Hébert, après avoir obtenu des concessions de terre "pour donner un commencement à une peuplade chrétienne", suivant ses propres termes, déclarera sur son lit de mort: "Je n'ai passé les mers que pour venir secourir les sauvages plutôt que pour un intérêt particulier", ajoutant qu'il mourrait pour la conversion de "ces créatures raisonnables" si tel était le bon plaisir de Dieu. (5)

Sous les instances de Champlain le Cardinal Richelieu, le plus grand ministre qu'ait eu un souverain, a-t-on dit, constituera le 29 avril 1627 la Compagnie des Cent Associés. Et que donne le grand Cardinal comme but à cette compagnie, dont il s'empresse de devenir lui-même le premier actionnaire. Jetons un coup d'oeil, pour le savoir, sur le début de "L'acte pour l'établissement de la Compagnie des Cent Associés". Je cite: "découvrir des pays, terres et contrées de la Nouvelle-France, afin d'essayer, avec l'assistance divine, d'amener les peuples qui y habi-

1—CHAMPLAIN, Oeuvres, idem, t. II, p. V, cité par M. G. Goyau, id. p. 29.

2—CHAMPLAIN, Oeuvres, idem, t. III, p. V, cité par M. G. Goyau, id. p. 29.

3—Lire à ce sujet le Rév. Père Chrestien Le Clercq, Missionnaire Récollet, dans son ouvrage "Premier établissement DE LA FOY, dans la Nouvelle-France" (Paris 1691), IV, p. 26 et sq.

4—"Monsieur de Champlain de sa part n'oubliait rien pour soutenir son entreprise, malgré les obstacles qu'il y rencontrait à chaque pas, il ne laissa pas de disposer un embarquement plus fort que le précédent, mais on peut dire que ce qu'il obtint de plus avantageux, fut de persuader le Sieur Hébert de passer au Canada avec toute la famille qui a produit et produira dans la suite de bons sujets, des plus considérables et des plus zélés pour la colonie". Père Chrestien Le Clercq, idem, p. 104.

5—COUILLARD-DESPRES. La Première famille Française au Canada. (Montréal, Ecole catholique des sourds muets, 1907). ORORIC JOUVE, les Franciscains et le Canada, 1: L'Établissement de la foi (1615-1629), p. 107-115 (Québec, Couvent des Saints Stigmates, 1915).

tent à la connaissance de Dieu". A cette fin le cardinal juge que "le seul moyen de disposer ces peuples à la connaissance du vrai Dieu est de peupler ledit pays de naturels français catholiques pour, par leur exemple, disposer ces nations à la religion chrétienne". (1)

Avant de mourir Champlain fera, en présence de sept témoins, un testament qui sera homologué par le prévost des marchands à Paris le 11 Juillet 1637, en vertu duquel il instituera la Sainte Vierge comme son héritière, léguant ainsi presque tous ses biens à la chapelle Notre-Dame de Recouvrance, (2) chapelle qu'il avait érigée en 1633 en exécution du voeu qu'il avait fait de l'édifier si la France recouvrait la colonie, après sa perte aux mains des Kirke en 1629.

"Six semaines durant, à la fin de l'été 1639, le mystique Jérôme Le Royer, Sieur de la Dauversière, procureur de la Confrérie du Très Saint Sacrement de la ville de La Flèche, "voyait à ses côtés l'humanité sacrée de Notre Seigneur Jésus-Christ, avec laquelle il communiquait franchement". (3) Confirmé dans sa foi, comme les premiers apôtres lors de la descente du Saint Esprit, M. de la Dauversière met aussitôt tout en oeuvre pour réaliser le désir que lui avait déjà exprimé la Très Sainte Vierge, le 2 Février 1630, "d'instituer un nouvel ordre de Filles Hospitalières sous le vocable de St. Joseph et d'envoyer dans l'île de Montréal (4) une colonie d'habitants avec de ces religieuses" (5) "Pour commencer à Montréal l'ouvrage de Dieu", (6) Monsieur de la Dauversière fonde avec Monsieur l'Abbé Jean Jacques Olier et quelques âmes d'élite "La Société de Notre Dame de Montréal". Quel but plus élevé peut-on proposer à des associés que

1—Cité par M. l'Abbé Lionel Groulx, dans "Notre Maître, le passé", pages 49-50, Librairie Granger Frères Ltée, Montréal, 1944.

2—R. P. L. LE JEUNE, Dictionnaire Général du Canada, Tome 1, p. 358, éd. Université d'Ottawa, 1931.

3—Cité par M. Georges Goyau, dans les Origines Religieuses du Canada, p. 157.

4—Alors Mont-Royal, ainsi dénommé par Jacques Cartier le 3 octobre 1535.

5—R. P. L. LE JEUNE, idem, Tome II, p. 22.

6—Cité par M. Georges Goyau, idem, p. 160. Ces paroles furent prononcées par M. l'Abbé J.J. Olier en 1640 lors de la remise de cent louis qu'il fit à cette fin à M. de la Dauversière. La cause de béatification de M. l'Abbé Olier est en instance à Rome; le 11 Juin 1899 eut lieu la révision de ses écrits, entre autres: "Lettres et Correspondances du Père Olier en la Nouvelle-France", publié en 1674.

le leur, je lis dans le texte: "Le dessein des Associés de Montréal est de travailler purement à la gloire de Dieu et au salut des âmes... Les Associés espèrent de la bonté de Dieu voir en peu de temps une nouvelle Eglise qui imitera la pureté et la charité de la primitive." (1) Il ne faut donc pas se surprendre, Mesdames et Messieurs, si tous les actes de concession de terres à défricher par les habitants à Ville-Marie, (2) ainsi nommée en l'honneur de la Sainte Vierge, spécifient en toutes lettres qu'elles leur étaient confiées, et je cite: "afin de procurer par ce moyen la propagation de la foi". (3)

Le 27 mars 1647, le roi Louis XIV, établissant un Conseil à Québec pour l'administration de la Nouvelle-France, y appela à siéger le Supérieur des Jésuites et prit de nombreuses mesures pour empêcher que, disait-il textuellement "l'effet du glorieux dessein de Sa Majesté, de procurer au Canada l'étendue de la foi" ne fût "frustré..." (4)

Sur l'oeuvre de mission alors accomplie par nos ancêtres au Canada, St. Vincent de Paul écrivant à Mère Vironneau de Saint-Joseph, Religieuse hospitalière, le 25 Avril 1652, dira: "Je la regarde comme l'une des plus

1—Cité par M. l'Abbé Faillon dans son "Histoire de la Colonie française au Canada, Tome 1, p. 401.

2—Ce nom fut donné par M. de la Dauversière, suivant le témoignage de Soeur Morin dans les "Annales de l'Hôtel-Dieu," Montréal, 1921.

3—Les premières concessions furent accordées en 1618 par M. Paul de Chomey, Sieur de Maisonneuve. L'on rappelle, à son sujet, la noble réponse qu'il fit en 1641, au gouverneur de Québec, M. de Montmagny, tentant de le dissuader d'aller établir une colonie à Montréal alors à la merci des Iroquois: "Je suis venu pour exécuter, non pour délibérer: et tous les arbres de l'île de Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie". M. de Maisonneuve établit à Ville-Marie une confrérie de soldats, pour la garde contre les Iroquois, qu'il appela "Les soldats de la T.S. Vierge". Ces soldats, au nombre de 63 ainsi fixé en l'honneur du nombre d'années que notre Sainte Mère passa sur la terre, étaient désignés par lui chaque dimanche, à raison d'un par escouade, pour faire la garde. Chaque soldat se mettait en état de mourir en se confessant et communiant le matin même de son jour de garde. Le célèbre Dollard (Adam), Sieur Des Ormeaux, fut l'un des colons que recruta M. de Maisonneuve en 1657.

4—Cité par M. Georges Goyau dans les Origines Religieuses du Canada, pp 204 205 lequel rappelle aussi la lettre qu'écrivait Louis XIV au comte de Doignon le 6 Avril 1646, ordonnant qu'un vaisseau soit mis à la disposition de Repentigny," député pour les affaires concernant le Canada", et répétant la volonté qu'a le roi de "peupler le pays et y faire enseigner la foi de l'Evangile de Notre Sauveur". (Nouvelle-France: documents historiques. Correspondance échangée entre les autorités françaises et les gouverneurs et intendants, I, p. 3 (Québec, Demers, 1893).

grandes qui se soient faites depuis quinze cents ans". (1)

Lorsque notre plus grand intendant Jean Talon concèdera des terres, à partir de 1665, il maintiendra lui aussi que, et je vous ramorte ses écrits, la propagation de la foi et la publication de l'Évangile étaient la "fin première et principale de l'établissement de la colonie française au Canada" (2).

"Depuis la commission de François 1er à Jacques Cartier jusqu'à celle de Louis XV à de Vaudreuil-Cavagnal qui est de 1755", cette pensée qui a inspiré nos aïeux resta la même: "Appeler les peuples non convertis, par toutes les voies les plus douces qu'il se pourra, à la connaissance de Dieu et aux lumières de la religion catholique, apostolique et romaine." (3)

Confirmant ce sublime dévouement de nos pères à l'Église, voici ce qu'a écrit l'historien protestant George Bancroft dans son Histoire des États-Unis: "Ce ne furent ni l'esprit d'entreprise commerciale, ni l'ambition du monarque, qui portèrent la nuissance de la France au coeur du continent américain: ce fut la religion." (4) De même le célèbre historien américain Francis Parkman, un non catholique, ne craignit pas de proclamer que "Paisibles, bénignes et bienfaisantes furent les armes de la conquête française. La France cherchait à soumettre, non par le sabre, mais par la croix; elle aspirait, non pas à écraser et à détruire les nations qu'elle envahissait, mais à les convertir, à les civiliser, et à les embrasser dans son sein comme des enfants" (5) "Une grande institution se détache en plein relief sur le tableau de l'histoire du Canada, c'est l'Église de Rome. Plus encore que la puissance royale, elle a modelé le caractère et préparé les destinées de cette colonie. Elle a été sa nourrice et, pour

1—Cité par M. Georges Goyau, idem, p. 227. ST-VINCENT DE PAUL, Correspondance, entretiens, documents, édit. Coste, IV, p. 370 (Paris, Gabalda, 1921).

2—Lire ainsi le texte de la concession de terre au Sieur de Verchères. Cité par M. L'Abbé Lionel Groulx dans son ouvrage "La Naissance d'une race", p. 111, (Bibliothèque de l'Action Française, Montréal 1919), se référant aux "Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, 1852, pp. 6, 7.

3—Cité par M. l'Abbé Lionel Groulx, idem, p. III.

4—BANCROFT, Histoire des États-Unis, trad. Gatte de Gamond, t. IV, p. 131 (Paris Didot, 1862).
Cité par M. Georges Goyau, idem, p. 17.

5—PARKMAN, Pionners of France in the New World, pp. 451-452 (Boston, Little et Brown, 1895). Cité par M. G. Goyau, id, p. 18.

tout dire, sa mère". (1) Tels sont les jugements justes et maœnanimes qu'ont su rendre à nos pères des historiens étrangers à notre race et à notre foi. Qui d'entre nous osera les en blâmer.

Comme vous le voyez, Mesdames et Messieurs, l'esprit qui a animé nos ancêtres a été avant tout, et d'une façon irréfutable, l'esprit de foi, et il est nécessaire de se le rappeler, particulièrement en ce jour, car pour comprendre ce que nous sommes il faut de toute évidence connaître notre passé, et si l'ignorance, comme le dit St-Thomas d'Aquin est le défaut de l'intelligence, (2) il n'y a que la vérité qui peut nous éclairer (3) et nous rendre intelligent en ce domaine, comme en tout autre.

Ainsi donc reconnaissant, comme nous nous en sommes convaincus l'esprit qui a animé nos pères comme étant l'esprit de foi et sachant très bien que cet esprit n'a pas pris naissance au Canada mais que nos aïeux l'ont apporté de France, nous pouvons maintenant les interroger pour en connaître la cause profonde et l'expliquer chez eux d'une façon claire et précise. Et ce, comment... encore par l'histoire, Mesdames et Messieurs... car nos ancêtres en apportant ici leur foi nous ont apporté aussi leur histoire... et cette histoire nous appartient tout autant et au même titre que nos frères actuels de France. — C'est donc par l'histoire que nous allons établir en quelques mots les fondements constitutionnels du catholicisme de notre nation de même que la clef de voûte de nos destinées. —

Le premier décret promulgué par le roi Clovis, fondateur de notre race, au lendemain de sa victoire mira-

1—PARKMAN, *The Old regime in Canada* (éd. de 1895), p. 450 (Boston, Little et Brown). Cité par M. G. Goyau, *id.* p. 18.

2—ST-THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, Q.CVI, art II. "Comme Dieu éclaire en agissant sur l'intellect et la volonté, il purifie ces deux facultés de leurs défauts et il les perfectionne l'une et l'autre en les menant à leur fin. Or, la lumière que reçoit l'ange se rapportant à l'intellect, comme nous l'avons dit (art. préc.), sa purification s'entend du défaut de l'intelligence qui est l'ignorance, et sa perfection désigne l'élévation de l'intellect à sa fin qui est la vérité connue."

3—"... la lumière selon qu'elle se rapporte à l'intellect n'est rien autre chose qu'une manifestation de la vérité, suivant ces paroles de St-Paul (Eph. V, 13: "Tout ce qui est manifesté est lumière". Par conséquent, éclairer quelqu'un ce n'est rien autre chose que de lui manifester la vérité que l'on connaît, d'après ces autres paroles de l'Apôtre (Eph. III, 8); "J'ai reçu, moi, le plus petit d'entre les saints, la grâce d'éclairer tous les hommes sur l'économie des mystères que Dieu cachait en lui depuis l'origine des siècles" (St-Thomas, *id.* Q.CVI, art. 1.).

culeuse sur les Alemans à Tolbiac en l'an 496, vibre de tous ces mots fameux: "Vive le Christ, qui aime les Franks! Qu'il garde leur royaume et remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce! Qu'il protège l'armée, qu'il leur accorde des signes qui attestent leur foi, la joie, la paix, la félicité! Que le Seigneur Jésus-Christ dirige dans le chemin de la piété ceux qui gouvernent! Car cette nation est celle qui, petite en nombre, mais brave et forte, secoua de sa tête le dur joug des Romains. et qui, après avoir reconnu la sainteté du baptême, orna somptueusement d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs que les Romains avaient consumés par le feu, mutilés par le fer, ou fait déchirer par les bêtes." (1) Ce décret fut placé comme loi constitutionnelle des Francs et demeura en vigueur jusqu'au 26 août 1789, date où l'Assemblée Nationale, rejetant les droits du Christ, adopta la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. — Voilà pour le fondement constitutionnel de notre catholicisme. —

Lors du baptême du roi Clovis et de plus de trois mille de ses guerriers, en cette nuit à jamais mémorable de Noël de l'an 496, le Christ lui-même fit entendre sa voix au milieu de l'assistance et demanda au Roi et à ses sujets de persévérer dans sa dilection; puis l'Evêque St-

1—Traduit et cité par Monsieur l'Abbé Joseph Lémann, dans "La Prépondérance Juive", première partie, p. 49, éd. Librairie Victor Lecoffre, 90 Rue Bonaparte, Paris, 1889. Sur le rôle néfaste de la Déclaration des Droits de l'homme, qualifiée de Cheval de Troie par M. L'Abbé Lémann, lire ce livre. M. Lémann y rappelle aussi (p. 63) que le pape Pie VI a prononcé que "les Droits de l'homme ou principes de 89 n'étaient pas moins opposés à la société civile qu'à la religion".

La Loi Salique, en vigueur jusqu'en 1789, commence par ces mots: "La Nation des Francs, illustre, ayant Dieu pour fondateur . . ."

Le Code "Napoléon" (qui, d'après la loi du 10 juin 1857 adoptée par les corps législatifs siégeant à Toronto sous le Gouvernement de "L'Union", devait servir de modèle quant au "même plan général", la "même somme de détails sur chaque sujet", au Code Civil des canadiens-français du Bas-Canada, aujourd'hui la Province de Québec), la camisole de force légale qui fut imposée à une grande partie de l'Europe, continua l'oeuvre de la révolution en enlevant tout fondement chrétien aux lois civiles, ne faisant pas même mention une seule fois du nom du Christ, pourtant Principe même de notre société et Roi Souverain par surcroît (lire les déclarations de Ste-Jeanne d'Arc . . .) du peuple choisi ("Voilà les blessures que je reçois de mon peuple choisi. Les autres se contentent de frapper sur mon corps, ceux-ci attaquent mon coeur qui n'a jamais cessé de les aimer . . ."). Notre Seigneur à Sainte Marguerite - Marie, au XVIIème siècle) du Nouveau Testament, la nation française ("La tribu de Juda était la figure anticipée du Royaume de France couronnée par Dieu lui-même de prérogatives extraordinaires . . ." Le pape Grégoire IX au roi Saint Louis) - Ce n'est pas sans raison que le pape Pie VII, de retour dans ses Etats en 1814 a fait afficher publiquement à Rome une proclamation où on lisait: "Le Code Civil est aboli à jamais!"

Rémi, transfiguré comme Moïse revenant du mont Sinaï, s'adressant au roi Clovis lui apprend solennellement que les Francs étaient prédestinés par Dieu à la défense de l'Eglise Romaine, la seule véritable église du Christ, et qu'ils seraient victorieux et prospères tant et aussi longtemps qu'ils seraient fidèles à leur vocation (1) — Voilà la clef de voûte de nos destinées. —

Connaissant l'histoire sainte de notre race, Saint-Pie X n'a pas craint d'en proclamer le rôle prédestiné, en déclarant le 19 Décembre 1907, à l'Archevêque de Reims, Monseigneur Luçon, nouvellement promu Cardinal, ce qui suit: "Reims conserve la source baptismale d'où est sortie toute la France chrétienne, et elle est justement appelée pour cela le Diadème du Royaume. C'était une heure ténébreuse pour l'Eglise de Jésus-Christ. Elle était d'un côté combattue par les Ariens, de l'autre assaillie par les Barbares; elle n'avait plus d'autre refuge que la prière pour invoquer l'heure de Dieu. Et l'heure de Dieu sonna à Reims, en la fête de Noël 496. Le baptême de Clovis marqua la naissance d'une grande nation: la tribu de Juda de l'ère nouvelle, qui prospéra toujours tant qu'elle fut fidèle à l'orthodoxie, tant qu'elle maintint l'alliance du Sacerdoce et du Pouvoir public, tant qu'elle se montra, non en paroles, mais en actes, la Fille aînée de l'Eglise." (2)

Vous comprenez ainsi pourquoi, Mesdames et Messieurs, la mission de notre race a été de Clovis à Charlemagne, de Charlemagne à St-Louis, de St-Louis à Jeanne d'Arc, de Jeanne d'Arc à Louis XVI, surnommé le roi martyr (3), une mission divine, et pourquoi aussi l'histoire

1—Pour plus de détails, lire le livre merveilleux de Monsieur le Marquis de la Franquerie: "La Mission Divine de la France", que l'on peut se procurer chez l'auteur à l'adresse suivante: La Tourne, par Condom, Gers, C.C.P. 379-46 Toulouse, FRANCE.

2—Bulletin du Diocèse de Reims, 28 Déc. 1907, p. 621. Cité par Monsieur le Marquis de la Franquerie, dans Idem, p. 15.

3—Voici ce que le Pape Pie VI a déclaré au Consistoire du 11 juin 1793: "... qui pourra jamais douter que ce monarque n'ait été principalement immolé en haine de la foi et par un esprit de fureur contre les dogmes catholiques? ... nous avons la confiance qu'il a heureusement échangé une couronne royale toujours fragile et des lis qui se seraient flétris bientôt, contre cet autre diadème impérissable que les anges ont tissés de lis immortels ... nous vous invitons au Service solennel que nous célébrerons avec vous pour le repos de l'âme du Roi Louis XVI, quoique les prières funèbres puissent paraître superflues quand il s'agit d'un chrétien qu'on croit avoir mérité la palme du martyr, puisque Saint-Augustin dit que l'Eglise ne prie pas pour les martyrs, mais qu'elle se recommande plutôt à leurs prières ... (Un Document révélateur, Allocation consistoriale du Pape Pie VI sur la mort de Louis XVI, Imprimerie et Librairie Edouard Privat, 14 Rue des Arts, Toulouse, 1917). Dans cette allocution le pape Pie VI rappelle (page 47) sa réfutation, du 10 mars 1791 de la "constitution sacrilège de 1789, comme il la qualifie textuellement.

a officiellement reconnu cette mission en désignant les prodiges accomplis par nos lointains aïeux par ces mots: **GESTA DEI PER FRANCOS**, c'est à dire les oeuvres de Dieu par les Francs, et en appelant la vieille France, notre mère patrie, la fille aînée de l'Eglise. (1)

Et maintenant vous qui portez chanelets, médailles et scapulaires, croyez-vous que c'est pour la poursuite des richesses, des honneurs et des -laisirs, comme certains s'ingénient à nous le faire croire aujourd'hui que nos ancêtres sont venus au Canada.

Et vous vaillants colons qui, répondant à l'appel de nos missionnaires colonisateurs, avez enfoui tant de courage, tant de sacrifices et tant de chagrins secrets dans cette terre de l'Abitibi, croyez-vous que nos ancêtres sont venus ici simplement pour répandre les douceurs de la langue française et fonder un état français en Amérique.

Et vous, mamans canadiennes admirables, dont les portes du coeur se sont arrachées lorsque les fils et les filles que vous aviez tissés avec toutes les tendresses de votre âme, sont partis au loin sur les mers en pays de mission user leur jeunesse, et vers cui tout votre amour, mêlé de larmes, s'envole à tout moment..., croyez-vous que Jeanne-Mance, Maisonneuve, Marguerite Bourgeoys et Marie de l'Incarnation, sont venus au Canada et y ont vécu par simple goût de l'aventure.

Vous tous enfin qui m'écoutez, croyez-vous qu'il vaille la peine de vivre enchainés, exploités et meurtris de la naissance à la tombe, comme nous le sommes presque tous, par tout ce que peuvent inventer les esprits et les hommes mauvais, qu'il vaille la peine de vivre dis-je pour la simple possession de biens matériels qui tous, sans exception, à la mort, nous glissent entre les doigts comme du sable.

1—Qui, dans les temps présents, pouvait mieux confirmer cette appellation que Notre Seigneur lui-même: "Le premier roi, le premier souverain de la France, c'est moi . . . J'ai choisi la France pour la donner à mon Eglise comme sa fille de prédilection. A peine avait-elle plié sa tête sous mon joug qui est suave et léger, à peine avait-elle senti le sang de mon Coeur tomber sur son coeur pour la régénérer, pour la dépouiller de sa barbarie et lui communiquer ma Douceur et ma Charité qu'elle devint l'espoir de mes Pontifes et bientôt après, leur défense et leur soutien. Ils lui donnèrent le nom bien mérité de "Fille Aînée de l'Eglise". Le Sacré Coeur à Mère Marie Lataste, le 20 Novembre 1843. Extrait de "La Vie et les Oeuvres de Marie Lataste", par l'Abbé Pascal Darbine, tome III page 320, Ambroise Bray, Libraire-Editeur, Paris, 1863.

Non Mesdames et Messieurs et vous le savez bien, seul l'Esprit de foi a donné à nos ancêtres, comme il peut nous les donner aussi, des raisons essentielles de vivre. Et seul l'Esprit de foi les a rendus, comme il peut le faire pour nous, plus grands qu'eux-mêmes. Parce que seule la Foi rend invincible et immortel.

Ce n'est donc pas sans raison, comme vous le voyez que notre Société Saint Jean-Baptiste de La Sarre a suggéré comme thème du défilé de cet après-midi: Notre Foi. En vérité notre foi a été la seule vraie ligne de force de notre survivance comme elle est la seule vraie garantie de notre épanouissement.

N'attachons donc pas trop d'importance aux idéaux de ceux qui veulent mettre en tête de nos préoccupations nationales, soit la pureté de la langue, soit la conquête économique, soit la souveraineté politique, tout en traitant comme valeur secondaire la source même de notre vie: la foi catholique, apostolique et romaine. — Une vérité nationale, quelle qu'elle soit, ne peut en aucune façon s'écarter de la vérité totale, une et invisible qui est Dieu. — Ce qui a fondamentalement fait la grandeur et la renommée de la culture française ce sont les enseignements de l'Évangile et de l'Église, sur lesquels elle a été basée. (1) Toute culture vient avant tout d'un culte et le culte de nos ancêtres a été et est celui que nous rendons au Christ. C'est en ce sens seul que les mots "civilisation chrétienne" signifient vraiment quelque chose.

Soyons donc éminemment fiers, Mesdames et Messieurs, d'être les héritiers et les porteurs de la plus belle

1—“On dit: la civilisation française, et on a raison; mais cette civilisation n'est pas autre chose que la civilisation catholique, apostolique et romaine et elle n'est dite française que parce que c'est la France qui en a tenu le flambeau! Aujourd'hui encore, dans tout l'Orient, malgré les Combes, les Clémenceau, les Briand, catholiques et français sont synonymes et tous les catholiques, fussent-ils espagnols, anglais ou italiens, etc . . . sont désignés sous le nom générale de France!

“Ah! la France avait pris pour base la pierre angulaire même de l'Église: le Christ; quoi d'étonnant qu'elle ait bénéficié de l'universalité du Christ et de l'Église? Et voilà, pour le dire en passant, le véritable internationalisme de la France! Mais c'est celui de l'Évangile, non celui du Talmud ou de la libre pensée, celui de l'Église romaine, non celui de la synagogue de Jérusalem, du temple de la rue Cadet ou de l'Église de Genève! Mais cet internationalisme loin de détruire la personnalité de la France, la suppose! Comment le flambeau de la Vérité catholique rayonnera-t-il, si vous supprimez le porte-flambeau?”. ABBE VIAL: “Jeanne d'Arc et la Monarchie”, chap. II, p. 26 et 27. Cité par Monsieur le Marquis de la Franquerie dans *La Mission Divine de la France*”, p. 13, 14.

et de la plus haute des civilisations qui aient encore existé sur notre globe. Car, depuis le commencement du monde à ce jour, il n'y a jamais eu de principes de vie et de morale comparables à ceux de l'Évangile du Christ et aux enseignements de son Église, l'Église catholique, (1) apostolique et romaine, parce qu'il n'y a eu que le Christ qui a rendu à l'homme toute sa noblesse en le recréant fils de Dieu (2) et en lui ouvrant les portages de la vie surnatu-

1—“Entre l'Église catholique et les autres sociétés répandues sur la terre, il y a la même distance qu'entre les conceptions naturelles et les conceptions surnaturelles, qu'entre les conceptions humaines et les conceptions divines.

Pour le monde païen la société et la cité étaient une même chose. Pour le Romain, la société était Rome; pour l'Athénien, Athènes. Hors d'Athènes et de Rome il n'y avait plus que nations barbares et incultes, sauvages et insociables par leur nature. Le christianisme a révélé à l'homme la société humaine, et comme si ce n'était pas assez, il lui a révélé une autre société beaucoup plus grande et excellente, à qui il n'a donné dans son immensité ni bornes ni fin. Elle a pour citoyens les saints qui triomphent au ciel, les justes qui souffrent dans le purgatoire, et les chrétiens qui combattent sur la terre.

Qu'on lise attentivement une à une toutes les pages de l'histoire; après les avoir toutes méditées, on verra avec étonnement que cette conception gigantesque vient toute seule, qu'elle vient sans avertissement, et sans antécédent aucun; qu'elle vient comme une révélation surnaturelle, communiquée surnaturellement à l'homme.” (M. DONOSO CORTES, Marquis de Valdegamas, dans son essai sur le Catholicisme, le Libéralisme et le Socialisme”, Bruxelles, J. B. de Mortier, Editeur, 1852, pages 41 et 42).

“Le Catholicisme est un système complet de civilisation, si complet qu'il embrasse tout dans son immensité; la science de Dieu, la science de l'ange, la science de l'univers, la science de l'homme.” . . .

“Cette théologie est appelée catholique parce qu'elle est universelle, et cela dans tous les sens et sous tous les aspects: elle est universelle, parce qu'elle embrasse toutes les vérités; elle est universelle, parce qu'elle embrasse tout ce que toutes les vérités contiennent; elle est universelle parce que sa nature est destinée à s'étendre dans tous les espaces et à se prolonger dans tous les temps; elle est universelle dans son Dieu, universelle dans ses dogmes”. DONOSO CORTES, idem, page 18 et 19.

2—“Lorsque l'homme devint fils de Dieu, il cessa aussitôt d'être l'esclave de l'homme. ”DONOSO CORTES, idem, page 21.

relle (1) par sa mort et sa résurrection. — C'est pour ces grandes vérités seules qu'ont vécu et sont morts nos ancêtres, Mesdames et Messieurs, sachez-le. —

Oui, c'est à cause de leur foi au Christ que nos ancêtres ont planté des croix sur tous les promontoires du continent et à tous les quatre chemins, qu'ils ont baptisé les lacs, les fleuves et les rivières. C'est à cause de leur foi au Christ que nos ancêtres ont porté sur tous "les chemins qui marchent" et jusqu'aux confins du Mississipi le message de la Rédemption. C'est à cause de leur foi au Christ que nos ancêtres ont disputé pas à pas, la hache à la main et le mousquet sur l'épaule, le sol à la forêt et leur vie à l'Iroquois. C'est à cause de leur foi au Christ qu'ils ont porté au Long-Sault leur coeur comme un étendard et ont scellé le don total d'eux-mêmes dans le sang des Saints-Martyrs. Et lorsqu'en 1760, après avoir épuisé en vain tous les champs de bataille du continent et ayant tout perdu de leurs oeuvres et de leurs peines, seuls, avec leurs blessures, leur faim et leurs haillons, ils regardaient en pleurant s'éloigner de Québec les derniers vaisseaux de la France, c'est en serrant sur leur coeur, avec le drapeau de Carillon, la croix qui leur avait été confiée, qu'étouffant les sanglots de leurs gorges oppressées, ils y puisèrent leur résignation à ce sacrifice suprême et y trouvèrent les garanties de leur survivance. — Et le Christ, Mesdames et Messieurs, leur a donné la vie en surabondance. —

Ils continuèrent donc, malgré tout, et envers et contre tous, à baliser inlassablement les chemins du signe conduisant aux chantiers de la Rédemption, comme ils continuèrent à défricher obstinément sous le même carré de ciel pour y faire fleurir, en y mettant toujours un peu de l'âme de la vieille France, les campagnes de clochers et les paroisses d'autels.

1— "Notre Seigneur Jésus-Christ a triomphé du monde exclusivement par des moyens surnaturels". Ibidem, page 52. "De même que l'Esprit-Saint avait transformé les Apôtres, les Apôtres transformèrent le monde, non par eux-mêmes, mais l'esprit invincible qui était en eux." Ibidem, page 59.

"... avec le Saint-Esprit qui descendra sur vous, vous recevrez de la force, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre." (Actes, 1, 4-8)

"... animés du même esprit de foi dont il est écrit: "J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé", nous aussi nous croyons, et c'est pourquoi nous parlons." St-Paul, II, Corinthiens, IV, 13-14, 18-1, 5.

"Nous avons été envoyés pour faire obéir toutes les nations à la foi." St-Paul. Rom. 1, 5.

"Pour nous, c'est de l'Esprit et par foi que nous attendons la justice espérée." St-Paul, Galates, V, 1-6.

"Qu'il vous soit fait selon votre foi" (Mt. 9, 29).

"Vois! ta foi t'a sauvé! (Lc 18, 42).

"Si toi, tu crois, tout est possible." (Mc. 9, 18).

Et voilà pourquoi nous avons aujourd'hui comme autant de nâres éclairant les voyageurs de ce monde, des centaines de sanctuaires comme ceux de Ste-Anne de Beaupré, de Notre-Dame du Cap, de l'Oratoire St-Joseph, où viennent se retremper de l'Esprit de nos pères les habitants du reste de l'Amérique.

Consacrant la mission que nos pères ont eue et que nous avons toujours de répandre, chacun de nous et où que nous soyons, la Foi catholique, apostolique et romaine en Amérique et de par le monde, le pape Saint-Pie X nous a donné comme Saint-Patron, en 1908, Saint-Jean Baptiste, en vertu de l'édit suivant: "Par Notre Autorité Suprême, nous proclamons Saint Jean-Baptiste, patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant ceux qui sont au Canada que ceux qui vivent sur une terre étrangère". Comme Saint Jean-Baptiste, soyons des précurseurs et rendons témoignage au Christ comme nos pères l'ont fait en étant dociles à l'Esprit Saint. Nous aurons alors vraiment compris nos destinées et nous serons alors vraiment un témoignage, pour reprendre l'expression de Louis Hémon, citée au début.

Que ceux donc qui, abandonnant cet esprit de foi qui a animé nos pères, enracinent leurs préoccupations dans les seuls biens matériels se rappellent le miracle de la survivance acadienne. Si les Acadiens ont pu se regrouper après "le grand dérangement" ce ne fut pas à cause de la richesse dont ils disposaient, mais à cause de leur esprit de foi seul, — seul l'Esprit vivifie —, ce qu'ils affirment magnifiquement à la face de l'univers en choisissant et chantant comme hymne national "l'Ave Marie Stella".

Que ceux aussi qui vont jusqu'à renier cet esprit de foi de nos pères, en troquant pour de la vulgaire verroterie l'héritage sacré et la mission divine, se souviennent, de grâce, qu'ils n'auraient même pas eu l'existence n'eût été le courage et le renoncement sans borne de dix générations de femmes qui les ont portés sans faiblir sur les routes de ce pays, avec le corps et le sang de Jésus-Christ. — Sans morale, sans principes, sans esprit de foi, il n'y a pas de famille qui dure et se perpétue. —

La fête de la Saint Jean-Baptiste, c'est la fête, avons nous dit du souvenir, souvenir de nos origines, souvenir de nos destinées. Ce souvenir, Mesdames et Messieurs ne doit pas être ravivé qu'au jour de la Saint Jean-Baptiste. Non, Mesdames et Messieurs, pour être fidèles à l'esprit

de nos pères nous devons graver dans nos coeurs, en lettres de feu, pour nous en souvenir à chaque instant de notre vie, que nous sommes non seulement les fils des découvreurs, des explorateurs, des évangélistes, des sacrifiés du Long-Sault, des preux légendaires de Carillon et de Ste-Foye, mais que nous sommes toujours les porteurs de la mission divine et les bras droits de la chrétienté.

Sachant que l'esprit de foi de nos pères leur a permis de survivre, — nous sommes tous ici pour en témoigner —, et, sachant que c'est le Christ seul qui les a rendu immortels, comme il peut le faire pour nous, nous devons dire à la suite du roi Clovis: "Vive le Christ qui aime les Canadiens-Français!", afin que nos fils, lorsqu'ils entonneront l'O Canada à leur tour, comprennent ce que veulent dire ces mots: "il sait porter la croix..." et sachent parler eux aussi le langage de la patrie... éternelle.

(Suivit le chant O Canada)

A.M.D.G.



“Vive le Christ qui aime les Franks!”
Clovis, fondateur de la nation
française, en l’an 496.



“Tous les hommes libres prendront l’engagement de se vouer au service de Dieu... la raison d’être de l’Empire c’est l’unité de la foi et de la charité entre tous ses membres...”

Charlemagne, Capitulaire de l’an 802.



“Cher fils la première chose que je t’enseigne est que tu mettes tout ton coeur à aimer Dieu...”

Saint Louis, Roi de France, Testament, 1270.



“Notaire, écrivez: Le 21 Juin, à 4 heures du soir, l’an de Jésus-Christ 1429, le roi Charles VII donne son royaume à Jeanne. — Ecrivez encore: Jeanne donne à son tour la France à Jésus-Christ. — Nos Seigneurs, à présent c’est Jésus-Christ qui parle: “MOI, SEIGNEUR ETERNEL, JE LA DONNE AU ROI CHARLES”. “Vive le Christ qui est roi de France!”

Sainte Jeanne d’Arc, renouvelant l’alliance entre le Christ et les Franks.



“Au nom de la Sainte Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, aujourdhui vingt-cinquième jour de Décembre 1792, moi, Louis XVI de nom, Roi de France... je meurs dans l’union de notre Mère la Sainte Eglise Catholique et Romaine, qui tient ses pouvoirs par une succession ininterrompue de Saint Pierre auquel Jésus-Christ les avait confiés...”

Louis XVI, Testament.

NOUS SOMMES LES HERITIERS ET LES
PORTEURS DE CE QUE LA VIEILLE
FRANCE AVAIT DE MEILLEUR:

LA FOI CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE ET ROMAINE

Nicolle Gilles, dans son "histoire de France" (1492), raconte que Ste-Clotilde ayant comme conseiller un Saint Ermite demeurant à Joy-en-Val, celui-ci lui déclara un jour qu'un ange lui était apparu alors qu'il était en oraison et lui avait dit que les croissants que portait le roi Clovis devaient être remplacés par un écu dont le champ fut d'azur semé tout de fleurs de lis d'or et que Dieu avait ordonné que dorénavant les rois de France portassent de telles armes. Ce que Ste-Clotilde s'empressa de faire mettre à exécution. Et le roi Clovis se servit pour la première fois de cet écu contre le roi sarrazin Audoc au siège de Conflans Sainte-Honorine, près de Pontoise et c'est là que pour la première fois aussi les francs prirent le cri de guerre Mont Joye ("depuis y a été adjousté Saint Denis"). "Et, en la révérence de la mission desdictes fleurs de liz, fut illec en la vallée fondé un monastère de religieux qui fut et encore est appelé l'abbaye de Joye-en-Val, pour la mission de la sainte Ampolle et desdictes fleurs de liz qui furent envoyées à ce grand roy Clovis, premier roy chrestien." Guillaume de Nangis, dans la chronique de Saint-Louis nous donne ainsi la signification de la fleur de lis: "Puisque Notre Père Jhésus-Christ veut espécialement sur tous autres royaumes, enluminer le royaume de France de Foy, de Sapience et de Chevalerie, li Roys de France accoustumèrent en leurs armes à porter la fleur de liz paincte par trois feuillées (feuilles), ainsi come se ils deisent à tout le monde: Foi. Sapience et Chevalerie sont, par la provision et par la grace de Dieu, plus habondamment dans nostre royaume que en ces aultres. Les deux feuillées qui sont oeles (ailes) signifient Sapience et Chevalerie qui gardent et défendent la tierce feuillée qui est au milieu de elles, plus longue et plus haute, par laquelle Foy est entendue et segneufiée, car elle est et doit estre gouvernée par Sapience et deffendue par Chevalerie." Le roi Charles V (1364-80) fixa par la suite le nombre des fleurs de lis à trois en l'honneur et pour représenter la Sainte Trinité. (1) (C'est ainsi que la croix que Jacques Cartier planta à Gaspé arborait trois fleurs de lis).

1—(Pour plus de détails, lire "La Mission Divine de la France" de Monsieur le Marquis de la Franquerie, p. 22, 23, 24.)